



DECISIONS DU PRESIDENT

(présentées lors du Conseil Communautaire du 22 juin 2020)

Date	DECISIONS
N°2020-7 (21.02.20)	RELATIVE AU MARCHE D'ENTRETIEN DES SYSTEMES D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF CHEZ LES PARTICULIERS Entreprise SAS BACHELET-BONNEFOND – LE PETIT QUEVILLY (76140) Marché est un accord-cadre à bons de commande d'une durée de 12 mois à compter de la date inscrite sur l'ordre de service. Renouvelable tacitement 2 fois par période d'un an. Montant estimatif du marché : 81 123 € HT
N°2020-8 (28.02.20)	RELATIVE A LA SIGNATURE D'UN BAIL COMMERCIAL DEROGATOIRE PORTANT SUR UN LOCAL SITUE AU VILLAGE DES ARTISANS AU PROFIT DE L'ENTREPRISE FLAMM'EURE Durée : 1 ^{er} au 20 mars 2020 – Loyer mensuel : 897.47 € HT – Charges 153.58 € HT (Loyer et charges proratisés en fonction durée d'occupation
N°2020-9 (26.03.20)	RELATIVE AU MARCHE DE FOURNITURE EN GAZ DE 5 BATIMENTS COMMUNAUTAIRES SITUE SUR LA COMMUNE DU NEUBOURG (Services administratifs et technique, crèche, Office de Tourisme et Gymnase A. Clousier) Entreprise ENGIE – Courbevoie (92400) Montant estimé du marché : 23 521.27 € HT Durée ferme allant jusqu'au 30 juin 2021.
N°2020-10 (26.03.20)	RELATIVE AU MARCHE RELATIF A L'ASSISTANCE MAITRISE D'OUVRAGE POUR LA PASSATION DU MARCHE DE COLLECTE EN PORTE A PORTE – AIDE A L'OPTIMISATION DU SERVICE ET SUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA TARIFICATION INCITATIVE Sarl ATECSOL – RUGLES (27250) Montant estimé : 17 700 € HT
N°2020-11 (12.05.20)	RELATIVE A LA SIGNATURE D'UNE CONVENTION FINANCIERE «IMPULSION RELANCE NORMANDIE » PORTANT SUR L'AIDE APPORTEE AUX ENTREPRISES DU TERRITOIRE COMMUNAUTAIRE IMPACTEES PAR LES CONSEQUENCES DE L'EPIDEMIE COVID-19 Convention avec la REGION NORMANDIE d'une durée de 6 mois – Participation de la Communauté de Communes du Pays du Neubourg : 8 800 €
N°2020-12 (15.05.20)	RELATIVE A LA SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT CONCERNANT L'ELABORATION DU PLAN CLIMAT AIR ENERGIE (PCAET) ENTRE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DU NEUBOURG et ENEDIS Durée ferme allant jusqu'au 30 septembre 2021 – Convention passée à titre non onéreux.